CC Causses et Vallée de la Dordogne : finances de l'intercommunalité

Intercommunalité · 46 700 habitants · comptes 2025

Pour l'exercice 2025, CC Causses et Vallée de la Dordogne affichait un encours de dette de 29,6 M€, soit 634 € par habitant, une épargne brute égale à 18,2 % de ses recettes de fonctionnement et une capacité de désendettement de 4,6 ans.

Dette par habitant
634 €
29,6 M€ au total

Capacité de désendettement
4,6 ans
dette ÷ épargne brute

Taux d'épargne brute
18,2 %
épargne brute ÷ recettes de fonctionnement

Dépenses de fonctionnement
616 € / hab.
28,8 M€ au total

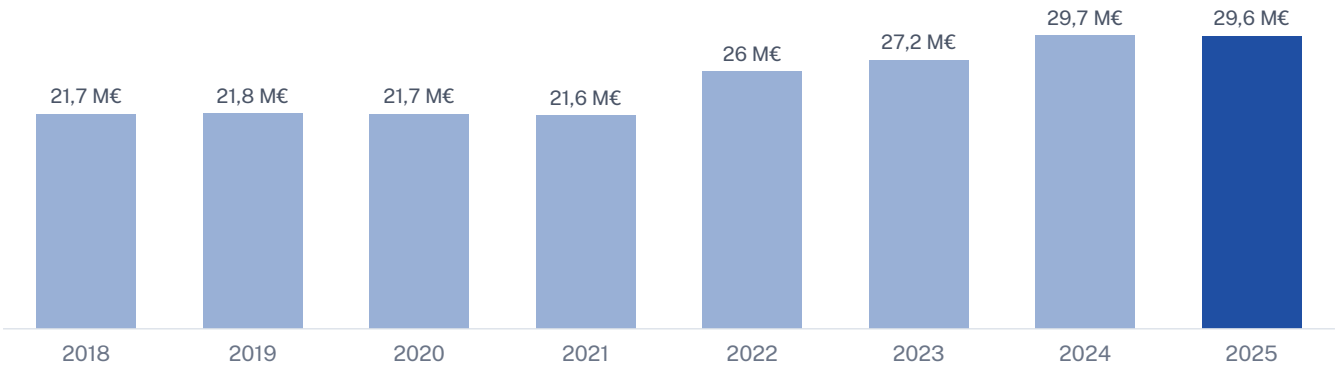
Les comptes de l'intercommunalité en clair

Comptes consolidés de l'exercice 2025 publiés par l'OFGL. Chaque montant par habitant est comparé aux 1 255 intercommunalités à fiscalité propre (dernier exercice publié de chacune). Une position haute ou basse n'est ni une bonne ni une mauvaise note : elle indique ce qui mérite d'être compris ou vérifié.

Question	Valeur	Comparaison
Combien la collectivité dépense-t-elle pour fonctionner ?	616 €	un peu au-dessus de la moitié des intercommunalités.
Quelle part de ces dépenses va au personnel ?	32,8 %	202 € par habitant : un peu au-dessus de la moitié des intercommunalités.
Lui reste-t-il de l'argent en fin d'année ?	18,2 %	137 € par habitant : un peu au-dessus de la moitié des intercommunalités.
Est-elle endettée ?	634 €	parmi le quart des intercommunalités où ce chiffre est le plus haut.
Investit-elle ?	256 €	parmi le quart des intercommunalités où ce chiffre est le plus haut.
Combien rapportent les impôts locaux ?	195 €	parmi le quart des intercommunalités où ce chiffre est le plus haut.

Évolution depuis 2018

Encours de dette au 31 décembre



L'encours de dette est passé de 21,7 M€ en 2018 à 29,6 M€ en 2025 (+36,3 %). Valeur la plus haute : 29,7 M€ en 2024 ; la plus basse : 21,6 M€ en 2021.

Exercice	Encours de dette	Taux d'épargne brute	Capacité de désendettement	Dépenses d'équipement
2018	21,7 M€	22,8 %	4 ans	8,6 M€
2019	21,8 M€	24,1 %	3,6 ans	7,5 M€
2020	21,7 M€	17,9 %	4,9 ans	7,1 M€
2021	21,6 M€	21,2 %	3,8 ans	9,5 M€
2022	26 M€	14,6 %	6,6 ans	10,3 M€
2023	27,2 M€	20,6 %	4,1 ans	10,7 M€
2024	29,7 M€	16,1 %	5,4 ans	8,2 M€
2025	29,6 M€	18,2 %	4,6 ans	11,9 M€

Ce que l'État verse pour les investissements

Indicateur	CC Causses et Vallée de la Dordogne
Subventions d'investissement de l'État accordées (2018-2025)	6,9 M€ pour 41 projets
Part du coût des projets payée par l'État	23,8 %
Aides de l'ADEME (conventions depuis 2021)	545 k€ pour 2 aides

Année	Dotation	Projet	Subvention
2023	DETR	création d'une MSP à Vayrac	500 000 €
2024	DETR	Construction d'un centre technique communautaire a Bretenoux	400 000 €
2024	DSIL	Construction d'un centre technique communautaire a Bretenoux	300 000 €
2024	DETR	Extension de la msp de saint-cere	291 809 €
2023	DETR	Rénovation et mise aux normes de la résidence autonomie Les Césarines – Saint-Céré – Tranche 2	221 761 €

Sources : DGCL, projets financés par la DETR, la DSIL, la DPV et la DSID (data.gouv.fr, Licence Ouverte 2.0) ; ADEME, aides financières attribuées (data.ademe.fr, Licence Ouverte 2.0).

Sources

Comptes consolidés (budget principal et budgets annexes) publiés par l'Observatoire des finances et de la gestion publique locales (OFGL), exercice 2025 et exercices précédents depuis 2018, sous Licence Ouverte 2.0. Quartiles et médianes calculés par l'Observatoire de ma commune sur les mêmes comptes. Formules et limites : https://observatoire.proofset.io/methode.html. Analyse automatisée de données publiques, sans valeur juridictionnelle ; aucune donnée nominative.